

# La défense de l'eau

## La lutte qui allume le feu populaire

... **Ismael Moreno s.j.**, Yoro (Honduras, C.A.)

Directeur de l'Equipe de réflexion, investigation et communication (ERIC)

*La lutte contre la privatisation de l'eau se joue tant au niveau international que national et local. Voici, pour exemple, le cas du Honduras où on a assisté, il y a deux ans, à une vaste et impressionnante mobilisation de la société civile contre un projet de loi gouvernemental sur l'eau.<sup>1</sup>*

Le 26 août 2003, quelque trente mille personnes des quatre coins du Honduras ont cerné la capitale, exigeant la non-privatisation de l'eau potable. Dirigés par la Coordination nationale de résistance populaire (CNRP), instance qui regroupe diverses organisations corporatives, sociales, populaires, indigènes et communautaires de toutes les régions du pays, les manifestants se sont regroupés dès cinq heures du matin aux quatre entrées et sorties principales de Tegucigalpa.

La goutte qui a fait déborder le vase a été l'adoption, le 14 août, de la loi-cadre d'eau potable et d'assainissement de base par la majorité des députés du Congrès national, qui suivirent en cela les recommandations des techniciens de la Banque internationale du développement (BID).

Les chefs des partis politiques au Congrès national s'étaient pourtant engagés, le 4 mars de cette même année, à n'approuver aucune loi sur l'eau potable qui ne soit le résultat d'un accord avec les divers secteurs de la société hondurienne.

De leur côté, les organisations sociales du pays, regroupées dans la CNRP, devaient lancer un processus de consultation et présenter, le 1<sup>er</sup> juillet de la même année, une proposition de loi sur l'eau pour remplacer celle élaborée sous le patronage de la BID. Comme convenu, et le jour prévu, la CNRP a pré-

senté sa proposition de loi. Celle-ci soutenait que la protection, l'administration et la préservation de l'eau devaient être régies sur le principe de la souveraineté nationale, et que l'Etat, sous aucun prétexte, ne pouvait éluder sa responsabilité sur ledit recours. Les congressistes reçurent la proposition de loi, mais la laissèrent aux oubliettes.

### Un piège

La proposition de privatisation de l'eau promue par la BID (en totale alliance avec le gouvernement) contenait pour sa part un piège dans lequel tombèrent quelques dirigeants du mouvement populaire : elle ne fut jamais présentée comme un instrument visant à obtenir la privatisation de l'eau potable, mais comme un moyen de « municipaliser » le service de l'eau et ainsi de contribuer à la décentralisation des services publics (ce que défendent justement divers secteurs sociaux et populaires).

L'inefficacité de l'institution étatique responsable de l'administration du service de l'eau potable, embourbée dans une bureaucratie paralysante, dans la politisation de ses décisions et dans la cor-

1 • Cet article est paru dans *Promotio Iustitiae*, n° 87, Rome, février 2005, pp. 11-12.

ruption de ses fonctionnaires, a été un argument de poids en faveur de la loi proposée par la BID et le gouvernement. Celle-ci fut présentée comme une belle opportunité de rompre avec une administration incompétente et de favoriser une prise de pouvoir des municipalités sur la gestion de l'eau. C'est ainsi que le gouvernement et les fonctionnaires de la BID obtinrent l'appui de la majorité des 298 maires du pays et même d'un nombre important d'organisations non gouvernementales.

Pourtant, les articles de la nouvelle loi-cadre de l'eau potable et de l'assainissement de base prévoyaient le rôle de « prêteurs de service » : les municipalités pouvaient céder l'administration et le maintien de l'eau potable à des institutions ou organismes privés, ce système de paiement étant censé garantir tant l'efficacité du service qu'un gain pour les municipalités. Le gouvernement central, avec l'appui de la BID, informa les maires : s'ils n'approuvaient pas la loi sur l'eau potable, ils n'auraient plus la capacité de recevoir un prêt destiné à l'environnement et à la protection des ressources naturelles.

## Vaste mobilisation

Malgré tout, et pour la première fois depuis des décennies, des représentants d'organisations de tout le pays se réunirent pour planifier une action commune. Des copies de la proposition de loi en discussion au Congrès national furent distribuées dans toutes les régions du Honduras et firent l'objet d'études de la part de nombreuses organisations de base.

Beaucoup se rendirent compte du piège tendu et réalisèrent la claire tendance à la privatisation contenue dans les 65 articles de la loi proposée par le gou-

vernement. De la même façon, un processus de consultation populaire fut organisé. Il en ressortit que la population désirait une loi sur l'eau qui protégerait les bassins hydrauliques et assurerait la préservation de l'eau à travers une administration efficace et avec la participation du gouvernement central, des municipalités, des conseils d'administration de l'eau, des patronats communaux et d'autres organisations communales.

Le combat pour la non-privatisation de l'eau avait obtenu le miracle de convoquer et d'unir des régions caractérisées par de petites luttes intestines. La mobilisation du 26 août 2003 a été la plus grande expression d'unité autour d'un même objectif : défendre l'eau potable.

De nombreuses anecdotes accompagnent les préparatifs de cette grande mobilisation. Dans quelques villes du nord et de l'intérieur du pays, les habitants organisèrent des cagnottes pour récolter de l'argent en vue de la location d'autobus pour se rendre dans la capitale. Dans d'autres villes, plusieurs stations de radios communautaires unirent leurs forces pour organiser des marathons dans le but de ramasser des fonds.

Le gouvernement réagit à cette grande mobilisation. Le ministre de la Sûreté accusa même les manifestants de recevoir de l'argent du narcotraffic pour financer la marche populaire. D'autres fonctionnaires du gouvernement reprochèrent à des organismes internationaux de développement de contribuer par leurs subventions à mettre la pagaille et à déstabiliser le gouvernement du Honduras. Utilisant des « infiltrés », le gouvernement parvint à échauffer les esprits, et lorsque la marche se concentra devant le Congrès national, un groupe de manifestants se lança à l'assaut contre des policiers qui gardaient l'édi-

ficie public, au point de provoquer une bagarre, ce qui, finalement, mit fin au programme de la mobilisation.

Le gouvernement accusa les dirigeants de la mobilisation de profiter de la loi sur l'eau pour créer un climat de chaos et de déstabilisation politique. Avec la BID, il lança une imposante campagne publicitaire visant, d'une part, à discréditer le mouvement de la lutte contre la loi sur l'eau et, d'autre part, à faire pression sur les maires et sur le secteur des ONG pour obtenir leur appui. Finalement, la loi-cadre de l'eau potable fut ratifiée par le président de la République.

## Espoirs

Deux ans après cette lutte, les municipalités s'empressent de chercher les meilleurs « prestataires » possibles désireux d'acheter le droit d'administrer le service de l'eau potable. La ratification de cette loi a aussi été l'antichambre de l'approbation du traité de libre-échange avec les Etats-Unis, dans le cadre du processus de privatisation des

divers services publics. La BID et le gouvernement sont donc parvenus à leur objectif et on pourrait interpréter ceci comme la défaite au Honduras du mouvement social de résistance.

Ce n'est pas le cas. Le gouvernement n'est pas parvenu à bloquer la conscience croissante chez les citoyens de la nécessité de lutter pour défendre les ressources naturelles et l'environnement. Un exemple : en même temps que la bataille pour la non-privatisation de l'eau potable, une lutte frontale pour la défense des forêts honduriennes a été lancée dans le pays. Des marches, sur des centaines de kilomètres, de communautés de l'intérieur du pays jusqu'à la capitale, ont été organisées. On a appelé ce mouvement *La marche pour la vie*.

Actuellement, diverses communautés de l'intérieur du pays se préparent à résister à l'application de la loi-cadre de l'eau potable, ainsi qu'à l'abattage sans distinction de forêts ou à l'exploitation du territoire et de ses ressources naturelles pour l'usage et le bénéfice quasi exclusif de multinationales (celles-ci ont les yeux fixés sur cette région, riche en importantes réserves de biodiversité).

C'est incontournable : l'avenir de la lutte et de la résistance des secteurs sociaux et populaires passe par la protection et la préservation de cette biodiversité dont jouit encore la région centre-américaine. Et, finalement, n'est-ce pas dans cette lutte que réside le futur même de la vie de la société hondurienne ?

I. M.

(traduction Fr. Pernot)

## Appel aux Eglises

Un colloque du réseau œcuménique « L'eau, source de vie » a eu lieu du 8 au 11 novembre au Kenya. Mvume Dandal, secrétaire général de la Conférence des Eglises de toute l'Afrique (CETA), a exhorté les Eglises à faire du droit à l'accès à l'eau une des priorités de leur action. L'eau est devenue une marchandise, ce qui limite encore les possibilités d'approvisionnement pour un grand nombre de pauvres dans le monde : 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable ; ce chiffre devrait atteindre, selon des estimations d'agences d'entraide, 3 milliards d'ici 2025.